

# Historique

LA CONFRERIE DES MOUSQUETAIRES DU NOBLE JEU DE CIBLE DE SAINT-MAURICE.

La société est la plus ancienne de notre petite cité, puisqu'elle existe depuis 1683, avec document l'attestant. Un historien a fait mention dans ses recherches sur le tir en valais, que le " STANCE " soit le 1er stand de St-Maurice se situait au Glarier en 1622. Lors de l'incendie de 1693 des documents d'archives de la confrérie ont été brûlés.

Le 2e stand a été construit en Chable en 1861 et depuis 1921 il se trouve à Vervolliez. En 1955 le stand est transformé et vendu pour moitié à la confédération.

Pour la plupart des habitants de St-Maurice et environs; notre société de tir est plus communément appelée : Noble jeu de cible ou encore plus simplement : NJC.

Avec ses 321 ans et ses 128 capitaines, notre société de tir a toujours, contrairement aux apparences, été à la pointe des progrès, soit technologique, soit administratif, soit sportif.

Et cet état de faits donne à notre société une envergure de confiance particulière et surtout lui permet de maintenir des liens particuliers et très étroits avec les instances dirigeantes cantonales et fédérales du tir sportif et celles du tir hors service.

Il n'est pas de succès, sans travail, sans bénévoles et sans passionnés, dans quelque discipline, quelle qu'elle soit. Le tir ne fait pas exception à cette règle.

Le NJC a également et toujours eu, en plus dans ses rangs, de nombreux membres compétents et surtout dévoués à la cause de ce noble art, qu'est le tir.

Les 3 tirs cantonaux valaisans organisés par le NJC, ont toujours fait mouche, autant du point de vue des participants que de celui des organisateurs. ( 1867 - 1937 - 1982 )

Les résultats de l'ensemble des tireurs, ainsi que les nombreux titres, toutes distances confondues de champions valaisans et de champions suisse en sont la preuve également.

Le travail des instructeurs de tir, bénévoles : J. & S., apporte chaque année son lot de satisfactions.

L'évolution a aussi un coût. Le NJC comme beaucoup de sociétés sportives doit faire front à de nombreuses contraintes financières. Si la pratique du tir est certes onéreuse, aux yeux de certains, il importe de savoir que le tir ce jour, n'est pas le sport le plus coûteux.

Toutefois le NJC, cas unique en suisse de copropriété d'infrastructures de tir avec la confédération, a accepté de vendre sa part de 50% de ses biens à l'armée, pour faire face à des impératifs d'ordre financiers. Ces impératifs financiers sont étroitement liés pour une grande part, à la sécurité des installations de tir, ainsi qu'à la maintenance et l'entretien des bâtiments et des cibles.

Avec plus de 100 membres, dont 52 actifs avec licence FST et 28 jeunes en formation, le NJC se doit et a les moyens de maintenir sa place dans l'élite du tir sportif suisse.

Le NJC est actif et classé au niveau suisse par les résultats de ses tireurs et tireuses dans toutes les disciplines de tir suivantes :

- Carabine et fusil 300 - 50 - 10 mètres
- Pistolet 50 - 25 - 10 mètres

À

2. Livre des protocoles de 1683

1ère page livre des protocoles de la confrérie datant de 1683

Toutes les pages sont disponibles ici! (Cliquer en bas à gauche pour avoir les images)